

Le Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion d'orientation tenue le 24 octobre 2002

Procès-verbal de la première réunion du Conseil consultatif de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), tenue à Toronto (Ontario) le 24 octobre 2002 à 8 h 30.

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Crombie	Président
M. David Cameron	Membre
M ^{me} Helen Cooper	Membre
M. Gordon Cressy	Membre
M. Frederick Gilbert	Membre
M. Donald Obonsawin	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

Sont aussi présents :

SGDN :

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire
M ^{me} Donna Pawlowski	
M ^{me} Jo-Ann Facella	
M. Ken Nash	Vice-président du conseil d'administration

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion par des observations préliminaires à 8 h 30.

2. Allocution de la présidente

M^{me} Dowdeswell résume dans une présentation au Conseil consultatif le fondement législatif des travaux du Conseil, à savoir la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. Déposée par le gouvernement fédéral en avril 2001, la loi constitue le cadre législatif de la SGDN et du Conseil consultatif. Elle vise à fournir au gouvernement un cadre pour prendre une décision en matière de gestion des déchets nucléaires qui sera fondée sur une solution complète, intégrée et efficiente pour le Canada.

Dans sa présentation, M^{me} Dowdeswell traite des exigences de compte rendu enchâssées dans la loi. Elle traite également des attentes à l'endroit de la SGDN qui seront à la base du programme de consultation qui sera adopté, et qui concernent l'évaluation des solutions de gestion du point de vue éthique et social et la transparence qui doit caractériser la démarche de l'organisme au moyen de l'adoption du plus grand éventail possible de méthodes de consultation. La présidente souligne par ailleurs que

son intention est que l'organisme s'acquitte de ses obligations en travaillant en étroite collaboration avec le Conseil consultatif et le conseil d'administration.

Les diapositives de la présentation sont remises aux membres du Conseil consultatif.

Le Conseil consultatif discute de différents aspects du plan de travail.

Communications :

- Les membres du Conseil consultatif estiment que la création d'un **site Web** pour permettre les discussions avec le public sera un soutien essentiel des communications externes initiales avec l'organisme. La SGDN doit miser sur l'utilisation la plus efficace possible des communications électroniques pour compléter les autres modèles de mobilisation, tels que les tables rondes et les réunions en tête à tête avec les intervenants.
- Le Conseil consultatif est fermement convaincu de l'importance pour l'organisme d'établir sa notoriété dans le public au moyen de l'utilisation constante et uniforme d'une **dénomination** à compter de son lancement. Les membres du Conseil sont d'avis que l'utilisation d'une appellation uniforme est importante pour l'intégrité de l'organisme tout comme la clarté de la dénomination, car elle assurera la transparence de la raison d'être de l'organisme. La présidente confirme que la loi fait référence à une « société de gestion », mais que l'appellation adoptée pour toutes les communications publiques futures de l'organisme sera « Société de gestion des déchets nucléaires » (SGDN).

Consultations :

- Le Conseil consultatif ne fera pas lui-même des consultations, mais il formulera volontiers des avis sur les **plans de consultation** de la SGDN. La présidente a l'intention de présenter un plan de consultation préliminaire au Conseil consultatif à une réunion ultérieure pour obtenir ses commentaires.
- Le Conseil mentionne qu'il aimerait obtenir des données de **comparaison** initiales pour pouvoir mesurer l'efficacité et les incidences du programme de consultation de la SGDN à mesure que progresse le plan de travail. La présidente fait part de son intention de commander une recherche sur l'opinion publique dans le but d'obtenir le tableau de l'opinion publique au moment où débute l'étude de la SGDN.
- Des membres du Conseil suggèrent d'autres domaines d'expertise auxquels la SGDN pourrait faire appel en cours de route pour appuyer sa démarche, notamment le secteur de la géologie et le point de vue des jeunes.

3. Mandat du Conseil consultatif

Le président traite du mandat élaboré pour le Conseil consultatif, lequel avait été remis à l'avance aux membres du Conseil. Le président invite les membres du Conseil à faire part de leurs observations sur le mandat et à donner leur avis sur la façon d'assurer l'efficacité des réunions et des méthodes de travail du Conseil consultatif.

Le président invite les membres du Conseil à discuter de leur rôle et des modalités de travail proposées.

En ce qui concerne les dates de réunion, les membres du Conseil indiquent qu'ils aimeraient connaître longtemps à l'avance les dates des réunions futures du Conseil pour faciliter la planification. Le président souligne que le calendrier des réunions futures dépendra du programme de travail et des questions qui nécessitent un débat. La présidente prévoit que le Conseil se réunira environ une fois par trimestre. Une réunion est d'ailleurs prévue au début de 2003 pour examiner le programme de consultation préliminaire, mais la présidente s'engage à aviser les membres du Conseil le plus rapidement possible de la date précise de la réunion.

Sur le plan de la divulgation de la rémunération, dans l'esprit du souci de transparence, tous les membres du Conseil consultatif se disent d'accord pour divulguer leur rémunération, sur demande. La SGDN fournira aux membres du Conseil des renseignements sur la façon dont le barème de rémunération a été fixé en accord avec les pratiques en vigueur dans des organismes similaires.

Pour ce qui est des demandes de renseignements en provenance des médias, le président souligne qu'à des fins d'ouverture et d'indépendance, les membres du Conseil doivent être libres de répondre aux demandes de renseignements émanant des médias locaux. Des listes de questions et réponses préliminaires ont été préparées pour aider les membres à répondre aux demandes de renseignements sur la nature de l'organisme et sur le Conseil consultatif.

En ce qui a trait à la formule des réunions futures :

- Le président souligne que le Conseil consultatif a un rôle indépendant à jouer dans l'exécution de ses obligations. Par ailleurs, il serait profitable pour la SGDN d'entretenir des rapports de travail étroits avec le Conseil consultatif et le conseil d'administration. Le président dépose une proposition voulant que les ordres du jour établis pour les réunions du Conseil consultatif tiennent compte de ces doubles responsabilités. Il propose d'inviter la présidente à assister aux réunions du Conseil consultatif, à y présenter des rapports et à prendre part aux délibérations du Conseil; toutefois, il faut également prévoir du temps à chaque réunion pour la tenue de **discussions à huis clos** entre les membres du Conseil consultatif en reconnaissance de l'indépendance de leur rôle. Le Conseil accepte de procéder de cette façon pour l'établissement de l'ordre du jour des réunions futures.
- Le Conseil consultatif accepte que le personnel de la SGDN rédige le **procès-verbal** de ses réunions pour le distribuer aux membres. La SGDN invite les membres du Conseil à faire part de leurs commentaires sur la présentation et l'approche adoptées pour la rédaction des procès-verbaux.

Au sujet de la liaison avec le conseil d'administration:

- Le **président** du Conseil consultatif sera invité à assister à toutes les réunions du conseil d'administration. Ainsi, il aura directement accès aux délibérations du conseil.
- Les membres du Conseil consultatif sont intéressés d'obtenir des comptes rendus à intervalles réguliers du président, dans les jours suivant les réunions du conseil d'administration, de façon à demeurer au courant des décisions importantes et des discussions. Les membres du Conseil estiment que plus on leur donnera d'information, plus ils seront en mesure de fournir en tout temps des avis éclairés au conseil d'administration et à la SGDN en général. Les membres du Conseil consultatif apprécieraient que la SGDN et/ou le conseil d'administration les tiennent informés des derniers développements de façon à pouvoir représenter la SGDN avec intégrité et à commenter ses travaux. Le président accepte de faire un compte rendu aux membres du Conseil consultatif après les réunions du conseil d'administration. On s'entend pour dire que les comptes rendus pourraient être faits par conférence téléphonique ou au moyen d'un rapport écrit, selon les besoins.

La présidente propose que le personnel de la SGDN se charge de préparer les mises à jour régulières par écrit à l'intention du Conseil consultatif. Un **rapport électronique de la présidente** sera transmis au Conseil tous les mois, dans la mesure où il y a des développements à communiquer. Le président du Conseil consultatif sera invité à ajouter ses observations aux rapports. Le Conseil accepte cette approche.

Au sujet des communications :

- Un **communiqué de presse** est censé être publié au cours des prochaines semaines pour annoncer officiellement la nomination des membres du Conseil consultatif. La présidente confirme que le communiqué sera également publié dans les collectivités où résident les membres du Conseil.
- En vue de la préparation du communiqué de presse, les membres du Conseil sont invités à examiner les notices biographiques préliminaires qui leur ont été distribuées au cours de la réunion et à faire part de leurs corrections ou de leur approbation à la secrétaire de la SGDN. Il y a une séance de photos à la fin de la réunion.
- Les membres du Conseil consultatif pourraient se transmettre les articles des médias locaux sur la SGDN.

4. Introduction au combustible nucléaire irradié et aux pratiques de stockage actuelles

M. Ken Nash, vice-président du conseil d'administration de la SGDN et vice-président de la division responsable de la gestion des déchets nucléaires chez Ontario Power Generation, fait une présentation au Conseil consultatif sur la technologie nucléaire, le cycle du combustible et les pratiques de stockage.

Les diapositives de la présentation sont remises aux membres du Conseil consultatif.

Dans sa présentation, M. Nash décrit le programme nucléaire canadien, la technologie des grappes de combustible Candu et les stocks de combustible irradié actuels et prévus. Il traite des pratiques de stockage provisoires qui sont en vigueur dans des centrales nucléaires et des laboratoires en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba et parle des approbations réglementaires et environnementales nécessaires pour obtenir un permis d'exploitation pour ces installations.

Le Conseil consultatif indique qu'il aimerait obtenir d'autres séances d'information sur des aspects techniques connexes du programme nucléaire canadien, tels que les plans de déclassement, et une analyse des perspectives du secteur nucléaire par rapport à d'autres technologies de production d'électricité.

Le Conseil consultatif demande de visiter une centrale nucléaire en complément des séances d'information. La SGDN prendra les dispositions nécessaires pour organiser une visite.

5. Examen des politiques jusqu'à maintenant

M^{me} Donna Pawlowski, chef de la planification stratégique de la division responsable de la gestion des déchets nucléaires chez OPG, fait une présentation sur l'évolution des études et des politiques concernant la gestion à long terme des déchets nucléaires au cours des 25 dernières années. Les diapositives de la présentation sont remises au Conseil consultatif.

Dans sa présentation, M^{me} Pawlowski décrit les études, en commençant par la démarche dirigée par Ken Hare en 1977 jusqu'aux conclusions clés en 1998 de la Commission d'évaluation environnementale du concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire, dirigée par Blair Seaborn. Elle décrit également l'orientation des politiques du gouvernement du Canada entre 1996 et 1998, y compris la réponse à la Commission Seaborn.

La présentation expose ensuite de façon détaillée les obligations des propriétaires des déchets nucléaires aux termes de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, notamment la création d'une société de gestion des déchets nucléaires.

- M^{me} Pawlowski décrit les exigences de compte rendu de la SGDN au gouvernement, au moyen du dépôt de rapports annuels, d'états financiers, de l'étude des options et de rapports triennaux.
- Elle décrit en outre les exigences concernant l'étude, notamment la nécessité de tenir compte de manière explicite des questions sociétales (considérations sociales, économiques et morales) et de tenir pleinement compte des risques, des coûts et des avantages des solutions proposées.

Le Conseil discute des constatations de l'étude Seaborn.

6. Ordre du jour des réunions futures

M. Crombie et M^{me} Dowdeswell soumettent au Conseil consultatif des sujets pour ses réunions futures, notamment,

- des examens internationaux, pour prendre connaissance des développements dans les autres pays;
- des analyses des intervenants, pour connaître la position de chacun et l'impact des activités de mobilisation de la SGDN;

- le tableau de l'opinion publique, pour obtenir des renseignements à des fins de comparaison;
- une séance avec Blair Seaborn, qui pourrait être invité à prendre la parole devant le Conseil consultatif à court terme;
- l'examen du plan de travail de la SGDN pour obtenir les commentaires du Conseil consultatif sur l'orientation proposée pour l'étude et les consultations.

Les membres du Conseil consultatif suggèrent d'autres sujets d'intérêt :

- une séance d'information sur le déclassement
- une séance d'information sur l'avenir du secteur de l'énergie nucléaire et les développements technologiques
- demander à des experts/groupes d'experts de traiter de sujets techniques précis
- modèles de consultation et de mobilisation
- méthodes de consultation avec les collectivités autochtones
- discussion sur la façon de mesurer et de définir les considérations morales dans l'élaboration du cadre de l'étude.

La présidente élaborera l'ordre du jour d'une prochaine réunion et invite les membres du Conseil à faire part de leurs idées.

En ce qui concerne le calendrier, le Conseil consultatif suggère la tenue d'une séance d'information exhaustive sur le plus grand nombre possible de ces points à court terme. Le Conseil aimerait tenir la prochaine réunion avant Noël. Quelqu'un suggère de tenir des réunions plus longues au début du mandat pour permettre au Conseil d'investir plus de temps au début. Certains se disent intéressés à participer à une séance plus longue, sur deux jours peut-être, y compris un samedi.

Le président du Conseil et la présidente se pencheront sur ces suggestions et examineront à quel moment pourrait avoir lieu la prochaine réunion.

7. Questions d'administration générale

- Des chèques sont remis aux membres du Conseil consultatif à la réunion au titre des versements trimestriels de leurs honoraires annuels et de l'indemnité quotidienne pour la réunion.
- Le Conseil demande une liste de coordonnées pour faciliter les communications entre les membres.
- En ce qui a trait à la distribution du matériel pour les réunions du Conseil consultatif, on demande aux membres du Conseil de communiquer à la secrétaire de la SGDN les numéros de téléphone et de courriel et les adresses électroniques qu'ils préfèrent pour les envois futurs de matériel.
- Les membres du Conseil préfèrent recevoir le matériel, les reliures et autres articles importants pour les réunions, en version imprimée, par la poste ou par service de messagerie, aux adresses communiquées à la secrétaire de la SGDN. Dans la mesure du possible, la transmission de copies de sauvegarde par voie électronique serait appréciée. Pour les petits documents, les membres du Conseil consultatif privilégient l'envoi par courriel.

- Le Conseil est intéressé de savoir ce que font les autres pays en matière de gestion des déchets nucléaires. La SGDN transmettra au Conseil un bulletin hebdomadaire sur les déchets nucléaires et le déclassé, préparé par Jo-Ann Facella. Un bulletin sera envoyé à titre d'essai pour vérifier si le Conseil est intéressé de le recevoir toutes les semaines.

8. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président du Conseil consultatif clôt la réunion à 13 h.

Réunion du 23 octobre 2002

Le Conseil consultatif s'est réuni le soir du 23 octobre 2002. Il s'agissait d'une réunion initiale qui regroupait les membres du Conseil consultatif ainsi que la présidente et des membres du conseil d'administration de la SGDN. M. Richard Dicerni, président du conseil d'administration, a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil consultatif et fait part brièvement de ses espoirs et de ses attentes à l'endroit de la Société de gestion des déchets nucléaires. M. Dicerni a présenté officiellement la présidente, M^{me} Elizabeth Dowdeswell, ainsi que le président du Conseil consultatif, M. David Crombie, lequel a accueilli les membres du Conseil consultatif.

Le 5 novembre 2002
La secrétaire de la SGDN